

GÉNÉRATION S - 26 novembre 2019

INTERVENANT



Centre
Hospitalier
de DOUAI

Centre Hospitalier de Douai

Rue de Cambrai

59507 DOUAI

Tél. : 03 27 94 70 00

www.ch-douai.fr



Pierre GILARDEAU

Directeur des Ressources Humaines

▶ Effectif

2 300 agents médicaux et paramédicaux

▶ Profil clients

Local National International

▶ Descriptif de l'innovation présentée

Afin d'assurer les prises en charge nécessaires dans les secteurs, notamment en néonatalogie, réanimation, EHPAD, SSR, chirurgie, le Centre Hospitalier de Douai a conclu des conventions de partenariat avec les cabinets libéraux du territoire. Si ces conventions permettent d'assurer un temps kiné, leur coût et la disponibilité variable des ressources sont autant de difficultés auxquelles l'établissement est confronté.

La démographie de la profession sur le territoire est en baisse, et l'allongement de la durée d'études de 3 à 4 ans a raréfié les professionnels disponibles.

Face à ce constat, le Centre Hospitalier de Douai a construit depuis 2018 un plan d'attractivité sur le grade masseur – kinésithérapeute. L'objectif est de reconstituer une équipe hospitalière pérenne qui doit permettre d'être moins coûteuse, plus disponible et mieux intégrée aux parcours patients.

Le plan d'attractivité

Le plan d'attractivité masseur-kinésithérapeute repose sur plusieurs actions de recrutement et de pérennisation :

- Politique de recrutement
 - Diffusion d'annonces sur sites spécialisés
 - Conventionnement avec agences d'intérim
 - Premier salaire négocié sur une grille spécifique
- Conventionnement avec le secteur libéral
 - Pérennisation des partenariats
 - Revalorisation des coûts horaires de vacation
- Secteur libéral à l'hôpital
 - Possibilité d'avoir une activité libérale à l'hôpital en complément de l'activité hospitalière
- Communication externe
 - Présentation du CH Douai et de l'activité hospitalière, souvent méconnue, au sein des écoles Kinés et avec un médecin réanimateur et un kiné hospitalier
 - Intégration de stagiaires de la première à la quatrième année par la contractualisation de conventions annuelles avec les écoles de la région Haut de France
 - Entretien DRH pour chaque stagiaire accueilli

La formation comme pilier du plan d'attractivité

Le Centre Hospitalier de Douai considère la formation comme l'investissement le plus efficace en termes de pérennité du recrutement. Ainsi, 2 axes formations ont été lancés dans le cadre du plan, d'attractivité masseur-kinésithérapeute :

- Etudes promotionnelles : un vivier a été créé pour sélectionner les profils en interne et permettre de candidater sur dossier auprès d'une école de masseurs-kinésithérapeutes. La formation est prise en charge dans le cadre des études promotionnelles avec un engagement de servir.
- Bourse d'études : le Centre Hospitalier de Douai propose aux étudiants à partir de la deuxième année kinés une bourse d'étude afin de financer les coûts pédagogiques. A la suite de l'obtention de leur diplôme, ils s'engagent à exercer 1 an à temps plein pour chaque année financée (prolongation au pro rata en cas de temps partiel).
- Démarche continue de formation pour les professionnels de l'établissement : accès aux formations internes, étude des besoins en formation dans le cadre du plan de formation

► Enjeu de cette innovation

Les masseurs-kinésithérapeutes hospitaliers sont une catégorie professionnelle indispensable dans la prise en charge des patients hospitalisés. Avec le développement des techniques de chirurgie ambulatoire, le vieillissement de la population et la prévalence des maladies respiratoires, leur intervention est au cœur des parcours de soin.

L'enjeu est de pouvoir reconstituer une équipe de masseurs-kinésithérapeutes à part entière complètement intégrer dans une équipe disciplinaire afin d'avoir une prise en charge optimale des patients. Pouvoir reconstruire des projets avec eux afin de que leurs interventions se situent au cœur des parcours de soins.